



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

SCHWEIZERISCHES ZENTRUM
FÜR ISLAM UND GESELLSCHAFT
CENTRE SUISSE ISLAM ET SOCIÉTÉ

Guide

« Examen de Master »

(Mémoire de Master et soutenance du mémoire de Master)

Centre Suisse Islam et Société
Schweizerisches Zentrum für Islam und Gesellschaft
Rue du Criblet 13
CH-1700 Fribourg

www.unifr.ch/szig

Table des matières

Exigences et objectifs	2
1 Critères relatifs au contenu	2
1.1 Problématique.....	2
1.2 Littérature scientifique	3
1.3 Analyse	3
1.4 Critères méthodologiques.....	3
2 Critères formels	3
2.1 Organisation et structure	3
2.2 Citation	3
2.3 Déclaration sur l'honneur	4
2.4 Étendue du travail	4
2.5 Mise en page	4
2.6 Illustrations.....	5
2.7 Termes en langue étrangère, termes techniques.....	5
3 Inscription et supervision du mémoire de Master	5
4 Colloque de Master	6
5 Remise du mémoire de Master	6
6 Soutenance du mémoire de Master	7
7 Utilisation de l'IA.....	7
8 Bibliographie pour la rédaction de travaux scientifiques.....	8

Exigences et objectifs

Ce document précise les conditions d'obtention du Master dans le cadre du programme principal « Islam et société » (90 ECTS) du Centre Suisse Islam et Société (CSIS) de la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg. Les étudiant·e·s sont tenu·e·s de consulter le [règlement](#) du 8 mars 2018 relatif à l'obtention du bachelor et du Master à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg ainsi que le [plan d'études](#) du programme « Islam et société » (programme principal 90 ECTS) selon leurs besoins. Le présent guide s'appuie sur le règlement susmentionné et le plan d'études du programme. La Faculté des lettres fournit quant à elle [des informations](#) complémentaires sur la remise du mémoire de Master.

L'examen de Master correspond à une charge de travail de 30 crédits ECTS et constitue un module indépendant. Il comprend :

- a) le mémoire de Master
- b) la soutenance du mémoire de Master.

1 Critères de contenu

Le mémoire de Master est le résultat d'une réflexion scientifique indépendante sur une question de recherche et un thème. Le mémoire de Master sert ainsi de preuve de l'acquisition de qualifications scientifiques fondamentales. Avec leur mémoire de Master, les autrices et auteurs démontrent leur capacité à développer et à traiter de manière indépendante une question de recherche scientifique, depuis l'identification d'un thème pertinent jusqu'à la production du texte, en passant par la recherche bibliographique et le choix de la méthode.

1.1 Problématique

Les étudiant·e·s développent une question de recherche scientifique actuelle, pertinente et originale en rapport avec le programme d'études « Islam et société ».

1.2 Bibliographie

Les étudiant·e·s examinent de manière critique et approfondie une vaste littérature de recherche sur le thème choisi et y situent la question de recherche.

1.3 Analyse

Les étudiant·e·s analysent et répondent à la question de recherche de manière autonome et critique. Ils/elles développent un raisonnement cohérent et précis. Les références et les citations sont pertinentes pour le raisonnement.

1.4 Critères méthodologiques

Les étudiant·e·s sont capables d'appliquer des méthodes et des approches adéquates à leur question de recherche et de réfléchir à leurs implications. Les approches et méthodes choisies doivent répondre aux normes scientifiques.

2 Critères formels

Le mémoire de Master doit répondre aux exigences formelles suivantes :

2.1 Organisation et structure

Les étudiant·e·s construisent leur travail de manière claire et structurée et utilisent un langage scientifique. Ils/elles respectent les règles d'orthographe et de grammaire, utilisent des formulations rigoureuses et veillent à l'uniformité de la terminologie.

2.2 Citation

Lorsqu'ils/elles citent et référencent des sources, les étudiant·e·s veillent à utiliser un style de citation uniforme dans l'ensemble de leur travail. Les citations sont clairement identifiées et renvoient à une source clairement identifiable. Les affirmations sont étayées autant que possible par des preuves. Les citations peuvent être intégrées dans le corps du texte ou présentées en notes de bas de page. Le style de citation APA est privilégié. D'autres styles de citation peuvent également être utilisés.

2.3 Déclaration sur l'honneur

Les étudiant·e·s joignent une déclaration sur l'honneur attestant que le mémoire de Master a été rédigé de manière indépendante et que toutes les sources et tous les documents utilisés ont été cités en tant que tels. Les étudiant·e·s peuvent utiliser le modèle suivant :

« Je confirme par ma signature que j'ai rédigé personnellement le mémoire de Master et que je n'ai utilisé que les sources et les outils mentionnés, en indiquant les citations littérales et les paraphrases. Si une IA a été utilisée, c'était dans le cadre de tâches spécifiques, mais pas pour la production de texte. J'ai pris connaissance du fait que toute fraude scientifique (en particulier le plagiat et le ghostwriting) sera sanctionnée par un échec et signalée au rectorat, qui est compétent pour infliger des sanctions disciplinaires.

Informations sur l'utilisation de l'IA :

Lieu :

Date :

Nom et prénom(s) de l'étudiant·e :

Signature:»

2.4 Volume du travail

Les mémoires de Master comptent entre 70 et 80 pages (environ 126 000 à 144 000 caractères, espaces compris), y compris la page de garde, la table des matières et la bibliographie (sans les annexes).

2.5 Mise en page

- Format : DIN A4
- Marges : 2,5 cm (en haut), 2,5 cm (en bas), 2,5 cm (à gauche), 2,5 cm (à droite)
- Numérotation des pages : à partir de la table des matières
- Taille de police : 12 pt.
- Police : Times New Roman ou Calibri
- Interligne : 1,5
- Espacement entre les paragraphes : 6 pt à 12 pt.
- Alignement : justifié

Le mémoire de Master comprend une page de garde (sans numéro de page) contenant les informations suivantes :

- Nom de l'université, de la faculté et de la filière
- Nom, prénom et coordonnées de l'étudiant·e
- Semestre au cours duquel le mémoire a été rédigé
- Titre du mémoire
- Titre du cours pour lequel le mémoire a été rédigé
- Nom du directeur de mémoire
- Date de remise du travail au directeur de mémoire
- Matière principale et matière secondaire de l'étudiant·e

2.6 Illustrations

Les illustrations ne doivent en principe pas être intégrées dans le corps du texte, sauf si elles contribuent directement à la compréhension du texte. Elles doivent être reproduites en annexe et présentées sous la forme d'une liste d'illustrations. La source de chaque illustration doit être mentionnée. Une autre procédure peut être envisagée après consultation du responsable.

2.7 Termes en langue étrangère, termes techniques

Les termes en langue étrangère (à l'exception de l'allemand, du français et de l'anglais) doivent être traduits (la traduction du terme est indiquée entre parenthèses). Les termes techniques doivent être accompagnés d'une introduction explicative. Les termes dans d'autres langues (par exemple l'arabe, le persan, le turc) doivent être transcrits de l'une des deux manières suivantes uniquement. La forme de transcription choisie doit être utilisée de manière uniforme dans tout le document :

1. Transcription selon IJMES ([IJMES](#))
2. Transcription selon DMG ([DMG](#))

3 Inscription et supervision du mémoire de Master

Les étudiant·e·s qui souhaitent passer un examen de Master et rédiger un mémoire de Master doivent prendre contact avec un directeur de mémoire. La prise de contact a généralement

lieu un an avant la date prévue pour l'obtention du diplôme. Le directeur/la directrice de mémoire et les étudiant-e-s peuvent consigner dans un document protocolaire les modalités convenues pour la direction du mémoire de Master ainsi que le déroulement ultérieur de l'encadrement.

L'encadrement du mémoire de Master se fait principalement dans le cadre du colloque de Master. En outre, des consultations individuelles, des réunions de groupe et des échanges par e-mail peuvent être organisés.

4 Colloque de Master

Le colloque de Master « Islam et société » est intégré au programme d'études et s'étend sur deux semestres. Il offre un espace pour accompagner le processus de travail et discuter des questions de fond, de méthode et de forme. Au cours du premier semestre, les étudiant-e-s remettent un exposé de 4 à 5 pages dans lequel ils/elles précisent le titre provisoire, la structure, la question de recherche, la méthode et la bibliographie. Au cours du deuxième semestre du colloque, une présentation orale du projet est obligatoire. La validation du colloque de Master avec 3 ECTS se fait après avoir suivi le premier et le deuxième semestre du colloque et sous réserve de la réalisation des prestations mentionnées sous la forme « réussi/échoué ». Veuillez noter que la participation au colloque de Master au deuxième semestre n'est autorisée que si, à ce moment-là, il ne reste généralement pas plus d'un travail de séminaire à réaliser pour atteindre 60 ECTS.

5 Remise du mémoire de Master

Le mémoire de Master doit être remis en deux exemplaires identiques l'un au décanat de la Faculté des lettres et en version électronique via le portail MyUniFr, le deuxième directement au directeur ou à la directrice de mémoire, y compris en version électronique. Les travaux à remettre au décanat doivent être paginés et reliés. Attention : les reliures à spirale ne sont pas acceptées ! Les travaux doivent être remis en personne pendant les heures d'ouverture du décanat de la Faculté des lettres. Dans des cas exceptionnels, le mémoire de Master peut être

remis par une tierce personne. Veuillez utiliser à cet effet le formulaire « Procuration » disponible sur le site Internet de la Faculté des lettres. Le mémoire de Master peut être remis si les crédits manquants correspondent au maximum à un module du plan d'études. L'ensemble des crédits ECTS (dans le programme principal et, le cas échéant, dans un programme secondaire ou de spécialisation) doit avoir été obtenu et validé avant la soutenance. Les étudiant·e·s doivent être inscrits à l'Université de Fribourg au moment de la remise du mémoire de Master. Après avoir remis leur mémoire de Master, les étudiant·e·s paient la facture générée automatiquement sur leur portail MyUniFr (200 CHF).

6 Soutenance du mémoire de Master

Dans les six semaines suivant la remise du mémoire de Master, le directeur/la directrice de mémoire rédige un rapport dans lequel il/elle recommande ou déconseille l'admission du candidat /la candidate à la soutenance. La date de la soutenance du Master doit être fixée dans les huit semaines suivant la remise du mémoire. La soutenance du Master dure généralement une heure et comprend une présentation du mémoire par le/la candidat·e au Master et une discussion avec le jury. Le jury de Master est composé du directeur/de la directrice de mémoire et d'une ou deux personnes expertes. La note de l'examen de Master est calculée à partir de la moyenne des notes obtenues pour le mémoire et pour la soutenance. La note du mémoire compte double.

7 Utilisation de l'IA

Le CSIS suit en principe le modèle pédagogique de l'utilisation ciblée des outils d'IA. L'IA peut être utilisée pour accomplir des tâches spécifiques, par exemple la recherche d'idées, la recherche d'informations ou la révision rédactionnelle. Les étudiant·e·s doivent être capables de vérifier, d'évaluer de manière critique et d'appliquer les résultats proposés par l'IA. Ils doivent en outre s'assurer qu'ils sont capables de comprendre et de classer toutes les informations de manière autonome. La manière dont l'IA est utilisée doit être indiquée dans la déclaration sur l'honneur. L'utilisation de l'IA est exclue pour la rédaction de texte non autonome.

8 Bibliographie pour la rédaction de travaux scientifiques

El Omari, D. & Roters, D. (2019). *Introduction au travail scientifique*. Fribourg-en-Brigau : Kalam Verlag.

Eco, U. & Schick, W. (2010). *Comment rédiger un mémoire scientifique : thèse de doctorat, mémoire de licence et mémoire de Master en sciences humaines et sociales*. Vienne : Facultas Universitätsverlag.

Brink, A. (2013). *Rédaction de travaux scientifiques : guide axé sur les processus pour la rédaction de mémoires de licence, de Master et de diplôme*. Wiesbaden : Springer.